

RETRAITÉS & SYNDICALISME

É D I T O

Tous ensemble

Ce numéro spécial paraît dans une période toute particulière, marquée à la fois par une crise exceptionnelle dont les conséquences n'épargnent personne et par une mobilisation exceptionnelle, pas seulement parce qu'elle est unitaire mais parce qu'elle est porteuse de revendications alternatives. Après quatre journées d'actions interprofessionnelles et de multiples mobilisations sectorielles et/ou locales, nous avons la responsabilité de tout faire pour que le 13 rassemble massivement privé et public, salariés, demandeurs d'emplois, jeunes et, bien sûr, retraités.

En effet, c'est une tout autre politique économique et sociale que nous exigeons et cette exigence qui porte sur l'emploi, les salaires mais aussi les retraites, les minima sociaux, le rôle et la place des services publics... elle implique que tous soient ensemble dans l'action. Les retraités relevant du champ de syndicalisation de la FSU ont été présents et visibles dans toutes les mobilisations et montré qu'en dépit des réticences de certains il fallait compter avec les SFR-FSU. Nul doute qu'ils continueront. ●



Gérard Aschieri
Secrétaire général de la FSU

s o m m a i r e

Édito : tous ensemble p. 1 • Les retraites en Europe : une question politique et non technique p. 1 • Petits jeux et grands enjeux : bienvenue dans un monde merveilleux p. 2 • Avec la SFR/FSU : les retraités au cœur des luttes p. 2 • Syndiqué un jour, syndiqué toujours : à la retraite, la vie continue p. 3 • Les SFR existent, on les a rencontrés : d'un congrès à l'autre p. 3 • *Mens sana in corpore sano* : Sportifs et conviviaux ! p. 4 • Témoignage : Séjour à Dinard p. 4 • Échos ultramarins SNEP/SFR : Marie-Galante : un paradis p. 4

Les retraites en Europe

Une question politique et non technique

À grand renfort d'experts et de commissions, les gouvernements européens veulent limiter la question des retraites à un débat technique auquel les citoyens ne peuvent soi-disant rien comprendre. Ce cadre de réflexion a pour objectif de ne pas augmenter les dépenses, les seules marges de manœuvre possibles consistent en redistribution entre retraités.

Dans tous les pays, on tourne en rond entre les éternelles mêmes options : augmenter les cotisations, réduire les pensions, cotiser plus longtemps, donner plus de place à la capitalisation, harmoniser public et privé en s'alignant sur le moins favorable. Initiées dans les années 80 au Royaume-Uni, les réformes des retraites dans les pays européens ont toutes abouti au même brouet dont seul diffère le dosage des ingrédients : plus ou moins de répartition, de capitalisation, d'allongement des durées de cotisation, d'incitations financières... selon que, comme les Anglo-Saxons, on est plutôt pour le « *je cotise pour moi* » ou que l'on a, comme les pays méditerranéens, une tradition de répartition intergénérationnelle. Si la pression sociale a pu ici ou là un peu limiter les dégâts, le débat n'a jamais été porté devant les citoyens. À travers la question des retraites, on sent les effets du traité de Lisbonne : les retraites sont de la compétence des États ; mais avec l'union économique et monétaire, les règles de « bonne gestion » par la limitation des déficits publics sont communautaires, d'où le mouvement de rapprochement nettement amorcé dans les réformes des retraites en Europe.

Et c'était avant la crise ! Un prétexte rêvé pour nous entraîner vers le moins disant social. Il ne sera sans doute tiré aucune leçon de la situation catastro-



© Thierry Nectoux

phique dans laquelle se trouvent les retraités dans les pays à forte dose de capitalisation : pourquoi le faire maintenant alors qu'on n'a pas écouté les économistes qui, dès la fin des années 90, affirmaient qu'un système de retraite basé exclusivement sur la capitalisation exige l'accumulation d'une énorme quantité d'actifs financiers, ce qui fait courir des risques importants d'instabilité financière et de suraccumulation. Les premières analyses de la crise ont pourtant bien désigné cette accumulation comme une de ses causes majeures.

Et c'était avant la crise ! Limiter la question des retraites à une question technique, c'est s'enfermer dans une pensée unique qui exclut qu'il puisse y avoir plusieurs réponses qui renvoient à des choix de société différents. C'est oublier que les retraites s'inscrivent dans un système global incluant la politique familiale, la politique de la petite enfance, la politique de l'emploi, la fiscalité, les salaires, qui ont des effets directs sur les retraites. Avec la FSU, la Section fédérale des retraités (SFR) exige qu'un large débat public ait lieu sur l'ensemble des questions de justice sociale et donc sur les retraites. ● **Catherine Lecointe, SNPI/SFRN**

Bienvenue dans un monde merveilleux

Les retraités sont et seront de plus en plus nombreux : un enjeu capital pour les organisations syndicales et pour d'autres.

Bientôt 15 millions de retraités : un groupe qui, loin d'être homogène, est traversé par des inégalités fortes au niveau des revenus, du niveau de vie, des aspirations ; des inégalités sociales renforcées par la situation faite aux femmes, le paramètre de l'âge et de l'isolement.

Des choix politiques essentiels sont devant nous : quelles structures pour prendre en charge les personnes isolées, quelles aides apporter, quel type d'habitat, comment garantir que les retraités bénéficient des fruits de la croissance pour maintenir leur niveau de vie, quelle participation citoyenne ?... Ces questions devraient être posées au niveau national, comme régional et départemental, là où les décisions sont prises ; rien n'est prévu pour mener un débat citoyen, opérer les

choix et anticiper les évolutions.

Deuxième problème posé dans le contexte actuel : qui représente les retraités et personnes âgées ? La SFR/FSU a pour partenaires les unions confédérales de retraités ; ces organisations qui prolongent la syndicalisation professionnelle sont loin d'être les seules. Les associations aujourd'hui regroupées dans la Confédération française des retraités (CFR) sont très nombreuses ; constituées sur des bases très variées ; elles sont bien implantées localement et les élus font souvent le choix de les privilégier. Au niveau national, la CFR revendique deux millions d'adhérents et fait un lobbying important pour obtenir une reconnaissance officielle et représenter les retraités dans tous les organismes qui les concernent.

Loin d'être formelle, cette demande recouvre des choix et des conceptions très différentes de ceux de la



© Hérodote / www.fatolia.com

SFR/FSU et des organisations syndicales qui refusent toute opposition entre actifs et retraités. Avec la SFR, les retraités de la FSU continuent à militer dans leur syndicat professionnel d'origine et à se rassembler dans le cadre fédéral : un bon moyen pour tisser des convergences, mener des luttes communes et avancer vers la satisfaction des revendications. D'autres organisations syndicales ont fait le choix de regrouper les retraités hors de leurs syndicats d'origine, mais toutes, comme la SFR, savent que pour gagner, il faut conjuguer les revendications des actifs et des retraités. ●

Joël Chenet, SNUIPP/SFRn

Avec la SFR/FSU

Les retraités au cœur des luttes

Ces derniers mois les retraités se sont retrouvés dans l'unité aux côtés des actifs dans les luttes locales et les mobilisations nationales.

Les Sections fédérales de retraités (SFR) ont joué un rôle important avec les autres organisations syndicales et la FGR-FP pour informer, rassembler, agir, exprimer le fort mécontentement des retraités et leur volonté d'en découdre ; en général aucun ostracisme envers les SFR au plan local ; l'attitude n'est pas la même au sommet.

Au moment où l'unité des organisations de salariés était réalisée, le secrétaire général de l'UCR-CFDT a refusé que se poursuivent et s'amplifient les constructions unitaires des organisations de retraités. Pourquoi dénier à la SFR le droit de signer des textes communs ? Cet oukase serait justifié par le fait que « les retraités de la FSU sont adhé-

rents de la FGR-FP » ; il ferait « l'unité » de toutes les organisations, mais ne concernerait pas l'UNSA-retraités, pourtant dans une situation similaire.

La FSU, tout comme l'UNSA, a des syndicats affiliés à la FGR et d'autres qui ne le sont pas. La FSU, comme l'UNSA, comme la FGR-FP a des positions et des mandats qui lui sont propres. La FSU existe dans le monde des retraités ; les réalités départementales unitaires en sont la preuve. Dans la prochaine période sont programmées des rencontres avec le bureau national de la FGR-FP qui permettront de réaffirmer nos choix unitaires, notre volonté d'être partie prenante de toutes les actions nationales et départementales et de poursuivre le travail constructif engagé depuis plusieurs années dans la FGR-FP. ●

Annie Clavel, SNES/SFRn

Pauvreté en France

Environ huit millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté en France, soit 13,2 % de la population. En 2004, ce chiffre s'établissait à 11,7 % de la population, soit près de sept millions de personnes. Un retraité sur dix (9,6 %) avait alors un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. La situation ne s'est certainement pas améliorée...

Assurance autonomie

Le ministre B. Hortefeux a indiqué avoir soumis au Premier ministre et à l'Élysée « un certain nombre de propositions » pour la prise en charge des personnes dépendantes dans le cadre d'une « assurance autonomie », terme qu'il a dit préférer à celui de « cinquième risque ». Une question de terminologie ? Non ! le refus d'un système solidaire.

FERPA

La Fédération européenne des retraités et personnes âgées (FERPA) est de création récente : elle revendique d'être systématiquement consultée par la Commission européenne sur les questions touchant aux retraités et aux personnes âgées. Les partenaires



© Thierry Nectoux

syndicaux de la SFR sont membres de la FERPA. Débat à venir pour la FSU.

EN QUESTIONS...

Notre pouvoir d'achat

R&S : La FSU a écrit au ministre du Budget...

Il nous a répondu en nous infligeant une leçon de calcul : 1,6 au 1^{er} janvier (en réalité 1,1 avoue-t-il) plus 0,6 en septembre (une anticipation sur un remboursement pour 2008, écrit-il), ça fait 2,2 % pour l'année et vous n'avez pas à vous plaindre !

R&S : C'est exact ?

Pas du tout. Sur les bases du ministre – que nous contestons – nous avons perçu 1,9 % en fin d'année ; ce n'est évidemment pas 1,9 % en moyenne sur l'année ! Le ministre brouille les choses en additionnant des éléments disparates – moyenne et niveau – pour limiter les augmentations des pensions.

R&S : La réalité ?

L'inflation a été au moins de 2,8 % en 2008 ; nos pensions ont réellement évolué sur un an de 1,3 %. Notre pouvoir d'achat a baissé ; avec les autres organisations syndicales nous exigeons donc son maintien et sa progression. Nous revendiquons aussi des mesures pour combattre la grande pauvreté chez les retraités et changer profondément les règles issues de 2003.

À la retraite, la vie continue...

Aujourd'hui chaque nouveau retraité peut légitimement espérer avoir devant lui une trentaine d'années à vivre ; il souhaite pendant cette période rester totalement intégré dans la société et y jouer un rôle.

L'allongement des études d'un côté et l'augmentation de l'espérance de vie de l'autre bouleversent considérablement les temps de vie des hommes et femmes des pays développés avec trois périodes d'importance équivalente : l'enfance et la jeunesse, la vie professionnelle, la retraite. La perception qu'ont d'eux-mêmes les retraités de ce début de XXI^e siècle n'a plus grand-chose à voir avec celle des années 1960. Ils aspirent à pouvoir continuer à jouer un rôle reconnu et valorisé même s'il n'a plus la prégnance de la vie professionnelle. La retraite c'est aussi cette période de disponibilité qui permet enfin de réaliser des projets laissés en suspens, de découvrir de nouveaux horizons... encore faut-il que la pension soit à la hauteur de ces légitimes aspirations. L'avancée en âge, les progrès de la médecine, l'éventuelle dépendance révèlent de nouveaux besoins qui doivent être pris en charge. Toutes ces aspirations se traduisent en autant de revendications spécifiques : reconnaissance réelle

de bénévolat, pouvoir d'achat des pensions en relation avec les besoins nouveaux, médecine de haut niveau pour tous, prise en charge solidaire de la dépendance. Ces revendications légitimes se heurtent au libéralisme actuel qui considère cette population tout à la fois comme un nouveau marché mais aussi comme un coût qu'il faut absolument réduire. Depuis les réformes des retraites de 1993 et de 2003, le sort des retraités n'est plus lié à celui des actifs. Ils constituent un groupe social aux intérêts communs et doivent donc s'organiser collectivement. Pour autant, toute opposition actifs et retraités serait mortifère pour l'ensemble du mouvement social. Comment faire prendre en compte ce véritable nouveau groupe social des retraités ? Le mouvement syndical, parce qu'il est le premier lieu de la solidarité intergénérationnelle entre travailleurs actifs et retraités, reste l'outil privilégié d'organisation des retraités. Par leur nombre, les nouveaux problèmes qu'ils posent, leur rôle nouveau dans la société, leur capacité à transmettre une culture sociale, revendicative et de luttes, les retraités sont en train de devenir une part importante du syndicalisme.

L'ami américain

Mon ami André travaillait à Manhattan ; il était informaticien. Âgé de 68 ans, il est en retraite depuis 2008. Sa retraite se compose de trois parties :

- la plus faible est la « *social security pension* ». Tout le monde en principe y a droit, mais c'est peu de choses : vivre avec cette pension, c'est être en dessous du seuil de pauvreté ;
- ensuite c'est la « *corporate pension* ». Composée d'actions, elle permet aux entreprises de travailler avec une part du capital résultant de la retraite des salariés et des retraités. C'est la « *corporate* » qui est la cause majeure des catastrophes des retraités américains ;
- la troisième partie est la « *401K* ». Sous ce terme se cache une mesure qui permet de défiscaliser une partie du revenu s'il est investi pour la retraite et de se constituer une rente.

Bilan : la « *corporate* » d'André a diminué de 35 %. Pour beaucoup, on en est à 50 %. Sa « *401K* » n'a baissé que de 10 %.

Claude Kowal

La FSU et ses syndicats ont pris en compte ces évolutions : « *à la retraite la vie continue... et le syndicat est toujours nécessaire !* » ●

Michel Salingue, SNUIPP/SFRn

La CNSA victime d'un trader ?

Le placement de la trésorerie de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), instituée notamment pour gérer les fonds « du lundi de la Pentecôte », pose problème... Il devrait rapporter 30 millions d'euros de moins que prévu ! Une « paille » à côté de la diminution de 5 % de ses recettes propres : 179 millions d'euros manqueront au final au budget initial.

La FGR change de tête

Début 2009, Annick Merlen a été élue secrétaire générale de la FGR-FP ; adhérente du SE-UNSA, elle avait auparavant en charge à la FGR le dossier fonction publique. L'association renoue ainsi avec ses origines ; c'est en effet une institutrice, Marthe Pichorel, qui fonda en 1936 la FGR-FP. Une élection sous de bons auspices !

Les SFR existent, on les a rencontrés

D'un congrès à l'autre

Née en 2007 au congrès de Marseille, la SFR a montré qu'elle existait en particulier grâce à l'activité de ses sections locales. En 2010, le congrès de Lille sera l'occasion d'un premier bilan.

Des rivages de la Méditerranée aux plages du Pas-de-Calais, des Hautes-Pyrénées aux Ardennes en passant par la Lorraine, les sections départementales ou régionales de la SFR se sont affirmées par des publications, des réunions, des stages et par leur participation à des actions avec les autres organisations de retraités et avec les actifs. La SFR nationale a essayé de suivre en diffusant les informations et en réagissant à l'actualité. Lors du congrès de Lille, l'heure ne

sera pas seulement à un premier bilan, mais aussi à la recherche de solutions pour améliorer la SFR et au travail de réflexion sur quelques dossiers importants : quels sont les contours et les prérogatives du « *service public pour les personnes âgées* » que nous revendiquons, en matière de logement, de transport, de santé ou d'accompagnement social ? Quel mode de gestion paritaire envisageons-nous pour ce service ? D'autres dossiers nouveaux ou toujours en suspens sont à travailler en urgence : pouvoir d'achat, protection sociale, cinquième risque... Plus globalement, il sera question de l'affirmation d'un syndicalisme de retraités, de



sa place dans notre société et de sa reconnaissance.

Les SFR ont donc du pain sur la planche pour préparer dans les départements le congrès de Lille. En organisant en novembre un col-

loque sur le devenir du syndicalisme des retraités, la SFRn souhaite donner « *des idées à moudre* » à tous ses responsables locaux et, au-delà, à tous les adhérents de la FSU. ●

Jean-Pierre Billot, SNES/SFRn

Sportifs et conviviaux !

Qu'est ce qui fonde spécifiquement l'activité syndicale des retraités ? En retraite, se syndique-t-on par fidélité à son passé, par solidarité avec les actifs, pour agir ensemble ? Les retraités du SNEP apportent une réponse originale.

Pour donner plus de « convivialité » à son activité, le collectif des retraités du SNEP a proposé en 2005 d'organiser pendant une semaine un séjour au CREPS de Dinard, fondé sur la découverte du pays, des activités physiques adaptées, des activités culturelles et des débats sur des thèmes décidés en commun. Réussite totale : 27 participants ravis ! Une dynamique inattendue, décision de poursuivre et de développer.

De 2006 à 2009, huit autres lieux ont ainsi été explorés. Chaque séjour a son « histoire » et sa coloration propre. Variété des lieux, des activités, de la particularité des personnes, mais pour les participants les mêmes satisfactions : celle de sortir de son isolement, de retrouver le goût de la pratique d'activités physiques depuis longtemps abandonnée pour certains, de discuter librement, de découvrir une région sur le plan géographique, social, économique et culturel. Ni « stage syndical », ni séjour « Club Med » ni « épreuve physique ». En proposant des activités variées, de la gym douce à la via ferrata en passant par la randonnée sportive, chacune et chacun a pu participer plei-



© Nano / www.fotolia.com

nement. Les séjours ne seraient pas ce qu'ils sont sans l'approche culturelle et les débats en soirée portant sur des sujets tels que le syndicalisme et la crise, l'avenir du sport en France, la protection sociale... Prolongeant l'activité du SNEP, y compris là où ils se déroulent (défense des CREPS de Dinard et d'Antibes, lutte pour le maintien d'une classe dans le Queyras), ces stages ouvrent un nouvel espace d'intervention et de vie syndicale. ● **Y. Adam, S. Forget, L. Gavary, SNEP/SFR**

T É M O I G N A G E

Séjour à Dinard

C'était la première fois que je participais à un séjour de retraités. Il est peu de lieux, de moments de la vie où l'on peut partager la réflexion, l'activité physique, les sorties et visites et la lutte dans la convivialité et la bonne humeur ; ce fut le cas pour ce séjour rythmé par les sorties, les randonnées, la gymnastique douce, les soirées de réflexions consacrées aux retraites et l'action pour la défense du CREPS. Que d'idées, d'anecdotes, d'expériences échangées notamment lors des repas pris en commun ; et sans cesse revenaient les noms de Wallon, Bernard Jeu ou Georges Snyders... Je connaissais l'implication de nos aînés dans leur métier, avec cette formation théorique qu'on ne trouve dans aucune autre discipline, il me fut particulièrement précieux de les rencontrer.

Jean-Jacques Potaux
Professeur d'EPS en retraite

Échos ultramarins

Marie-Galante : un paradis ?

La troisième île des Antilles françaises semble préservée, même des conflits sociaux... Témoignage.

La réputation de Marie-Galante n'est plus à faire ; située à 30 km de



© Gabriel Ciscardi / www.fotolia.com

la Guadeloupe dont elle est l'une des dépendances, elle attire de plus en plus de personnes dont beaucoup de retraités de la métropole. L'île aux cent moulins offre en effet de nombreux attraits : plages magnifiques parmi les plus belles de la Caraïbe et qui ne sont pas surpeuplées, paysages très variés, calme et accueil chaleureux... Même le conflit qui a embrasé la Guadeloupe ces derniers mois n'a qu'effleuré Marie-Galante : les touristes qui se trouvaient en Guadeloupe à ce moment-là sont venus nombreux sur Marie-Galante pour échapper aux désagréments dus au mouvement social.

Tout va pour le mieux sur cette île hors du commun ! Vue d'un peu plus près, la vie n'est pas aussi idyllique pour nombre d'habitants de Marie-Galante : le taux de chômage, en particulier celui des jeunes, est largement supérieur à celui de la Guadeloupe qui lui-même est déjà plus élevé que celui de la métropole. L'économie de Marie-Galante repose sur la monoculture de la canne, actuellement subventionnée par l'Europe. Mais pour combien de temps encore ? Non subventionnée, la canne des Antilles françaises pourra-t-elle être concurrentielle avec celle de pays comme le Brésil par exemple ? Sur Marie-Galante, les parcelles sont petites et souvent en pente. Une grande partie de la coupe se fait donc à la main. Les planteurs font appel à des travailleurs immigrés, le plus souvent des Haïtiens, généralement en situation irrégulière. Conséquences : ces travailleurs sous-payés, mal logés, vivent dans la crainte d'être arrêtés et expulsés à chaque instant. Sur Marie-Galante la vie n'est pas la même pour tous ; il y a d'importants problèmes à régler avant que Marie-Galante ne devienne un petit paradis pour tous ses habitants. ●

Marcel Thudor, SNES/SFR (Guadeloupe)

La Poste : une société anonyme ?

Le projet de loi permettant le changement de statut de La Poste, prévu avant l'été 2009, pourrait être repoussé à l'automne.

La valorisation du groupe pose aussi question. Bien sûr, officiellement, « aucune décision n'a encore été prise sur ce dossier. Personne n'a envie d'agiter ce chiffon rouge, à quelques semaines des élections européennes », explique un expert du secteur.



© Olivier Truffé / www.fotolia.com

Et vive la RGPP* !

Pôle Emploi vient de publier un appel d'offres aux opérateurs privés pour le placement, à compter du 1^{er} juillet prochain, de 320 000 chômeurs (150 000 licenciés économiques et 170 000 chômeurs en difficulté). Le coût s'élève à 100 millions d'euros cette année pour ce juteux marché en pleine expansion !

* RGPP : Révision générale des politiques publiques.

Les rendez-vous

13 juin : Tous dans l'action.

Septembre : Rentrée scolaire... rentrée syndicale, penser au renouvellement d'adhésion.

Octobre : Premiers congrès départementaux de la FSU : faire entendre la voix des retraités.

Novembre : Colloque SFR « retraités et syndicalisme ».

Décembre : Suite des congrès FSU : bien préparer le congrès national de Lille.

Retraité & Syndicalisme

Supplément au POUR n° 137 de juin 2009, revue de la Fédération syndicale unitaire (FSU)
104, rue Romain-Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 41 63 27 30
Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr
Mél : fsu.nationale@fsu.fr pour@fsu.fr
N° CP : 0710-S07429
N° ISSN : 1246-077 X
Directeur de la publication : Gérard Aschieri
Ce quatre pages a été coordonné par Jean-Pierre Billot, SFR/FSU (SNES)
Création et réalisation : C.A.G. Paris
Impression : SIEP